

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°5

SEANCE DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du premier juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Sylvie LANCERY, Julien WOJCIESZAK, Annie POEYDOMENGE, Philippe HEROGUELLE, Agnès LEVANT, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Joël BECOURT, Anne DARRAS, Jean-Pierre SANSON, Virginie BRUNEL, Elodie VANECKE, Jérémy COCHET, Catherine VANLERBERGHE, Philippe DEBAS, Danielle BRAY, Roger LEMOINE, Hélène KAPUSCIK, Laurent DEBLOCK, Evelyne NACHEL, Michel GLACHET.

Absents excusés : Franck LODER, Jean-Marie VERWAERDE, Pascale FONTAINE, Pierre CATTOEN.

Virginie BRUNEL est désignée secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2026

Après un taux de réussite de 100 % au concours de catégorie B, cinq agents issus de filières différentes seront nommés au 1^{er} juillet 2026.

Un agent a demandé un changement de filière afin de correspondre à sa fonction.

Enfin, des suppressions de grades sont prévues à la suite d'avancements de grade, et la création précédemment d'un poste technique.

Il vous est donc demandé de délibérer sur la modification du tableau des effectifs au 1^{er} juin 2026 soit :

- Création :

↳ **Création au tableau des effectifs au 1^{er} juin 2026**

Catégorie B

- 2 Grades « Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe » (1 changement de filière, 1 nomination à la suite d'un concours)
- 2 Grades « Rédacteur Territorial » (2 nominations à la suite d'un concours)
- 2 Grades « Animateur Territorial » (2 nominations à la suite d'un concours)

- Suppression :

↳ **Suppression au tableau des effectifs au 1^{er} juin 2026**

Catégorie B

- 2 Grades « Auxiliaire de Puériculture Classe Normale » (avancement de grade)

Catégorie C

- 3 Grades « Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe (2 « avancement de grade », 1 grade ouvert pour un poste au Technique)

- 1 Grade « Adjoint technique Principal de 1^{ère} Classe Technique »

Le maire informe le conseil municipal que :

Vu le budget,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable de la commission municipale permanente pilotage municipal, finances, ressources humaines et organisation de la collectivité réunie le lundi 18 mai 2026.

Vu le Comité Social Territorial du « 21 mai 2026 ».

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée en dernier lieu par la Loi 2012-347 du 12 mars 2012 art. 44 JORF du 13 mars 2012.

Considérant qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, le maire expose à l'assemblée que :

- Pour les évolutions de carrière, des postes doivent être créés pour permettre différents avancements de grades,
- Pour permettre de stagiairiser des agents contractuels,
- Des postes sans affectation de personnel doivent être supprimés.

Et que, par conséquent, il y a lieu de créer et supprimer les grades listé ci-dessous, au tableau des effectifs à compter du **1er juin 2026** à savoir :

1- La création, à compter du 1^{er} juin 2026 :

Emplois Permanents de catégorie B :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Administratif	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	2
Administratif	Rédacteur Territorial	Temps complet	2
Animation	Animateur Territorial	Temps complet	2

2- La suppression, à compter du 1^{er} juin 2026 :

Emplois Permanents de catégorie B :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à supprimer
Médico-Social	Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	Temps complet	2

Emplois Permanents de catégorie C :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à supprimer
Technique	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} Classe	Temps complet	3
Technique	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} Classe	Temps complet	1

Pour à l'unanimité

**Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,**

Christian PRIMONT